

PROVINCE DE QUÉBEC42^e LÉGISLATURE2^e SESSION

QUÉBEC, LE 2 JUIN 2022

CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR*Québec, le 2 juin 2022*

Aujourd'hui, à quinze heures trente-cinq, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner le projet de loi suivant :

n^o 9 Loi sur le protecteur national de l'élève

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur.